

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	12 (1924)
Heft:	198
Artikel:	Exposition cantonale du travail féminin : (Genève, 24 avril-3 mai 1925)
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-258274

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

15 juin 1925. Tous les autres Etats, membres ou non de la Société des Nations, seront invités à cette Conférence.

Le Protocole sera ratifié, dès que la majorité des membres représentés en permanence au Conseil — trois en fait — et dix autres membres de la Société auront déposé ou effectué leur ratification.

Quel que soit le progrès qu'il réalise au point de vue moral aussi bien que matériel, quelles que soient les espérances qu'il nous apporte, ce Protocole n'est pas parfait. Trop de concessions ont dû être faites au vieil esprit et à la politique traditionnelle. Il a encore des portes ouvertes sur l'ère des abus de pouvoir et des représailles, sur l'ère du régime impérialiste et militariste. Deux des articles du Pacte surtout me causent quelque inquiétude. C'est d'abord l'article 14 disant que « seul le Conseil a qualité pour déclarer qu'il y a lieu de faire cesser l'application des sanctions et de rétablir les conditions normales », et l'article 15 attribuant la réparation de tous les dommages subis du fait d'une opération d'ordre militaire à l'Etat agresseur. Cette dernière clause me remet en mémoire une décision de l'Assemblée fédérale d'il y a une trentaine d'années. Il s'agissait de faire supporter par le canton du Tessin les frais de l'occupation par les troupes fédérales de certaine localité tessinoise, en conséquence d'une révolution politique au cours de laquelle le sang avait coulé. Je n'oublierai jamais l'admirable discours du conseiller fédéral Louis Ruchonnet et celui de mon père, alors conseiller national. Ils invoquaient la situation spéciale du Tessin et indiquaient le devoir de la Confédération comme mère et celle des autres cantons comme frères d'assumer un esprit d'indulgence raisonnable et d'entr'aide. La Confédération fit le beau geste que ses enfants lui demandaient, en prenant à sa charge une importante partie des frais d'occupation, et pour une fois dans la vie politique, le commandement divin trouva son application.

Malgré toutes les lacunes et toutes les fautes, il n'en reste pas moins qu'un pas vers un avenir meilleur a été accompli par l'élaboration du Protocole de Genève, et que nous avons lieu d'espérer. Mais il importe de ne pas nous abandonner à une sécurité qui pourrait être trompeuse, si tous nous ne travaillons à faire une réalité de cet espoir naissant, si nous ne veillons au développement et à l'élosion de ce germe de paix. Cette dernière tâche n'est-elle pas celle dévolue aux mères? Et le fait que ce fut une femme qui eut le dernier mot dans les mémorables débats de la 5^e Assemblée, et, plus que cela, que cette femme est une ardente pacifiste de la première heure, — Mrs. Swanwick — m'a paru symbolique autant que significatif. Dans son discours, elle a rappelé deux paroles profondes : la dernière recommandation d'Edith Cavell, qui devrait être

inscrite en lettres d'or sur son monument — mais qui n'y figure pas — « le patriotisme n'est pas le dernier mot », et le cri d'angoisse d'Astyanax : « Souvenez-vous, quand vous tournez les armes les uns contre les autres, mes frères, que la première victime, c'est l'enfant. » Ce n'est pas, dans cet accord entre les nations, machine compliquée et qu'il ne sera peut-être pas facile de faire manœuvrer, son organisation même qui importe le plus, mais c'est l'esprit qu'il va créer et qui doit l'animer. De là dépend tout l'avenir du monde. Et ne détenons-nous pas tous, hommes et femmes de notre époque, le pouvoir de propager cet esprit, créant ainsi les conditions préalables d'une société humaine sans massacres périodiques comme unique moyen de régler les conflits entre les Etats.

MARGUERITE GOBAT.

Exposition Cantonale du Travail Féminin (Genève, 24 avril-3 mai 1925)

Le *Mouvement Féministe* a annoncé au printemps déjà¹ cette Exposition que préparent de nombreux cercles féminins de Genève, et qui sera une occasion unique de se rendre compte de la participation de la femme à la vie sociale, économique, artistique et intellectuelle du canton. Car à cette Exposition ne se verront pas seulement, comme on a la tendance à le croire, les objets désignés couramment sous le nom générique d'*« ouvrages de dames »*, et si la place sera faite aux coussins, nappes brodées, abat-jour, tapisseries pour fauteuils, etc., etc. qu'aura admis un jury aussi strict en matière de bon goût que de bien-façure, cent autres manifestations de l'activité féminine dans tous les domaines seront groupées au Bâtiment Electoral. En effet, et si pour l'aménagement général de celui-ci, il a été nécessaire de recourir aux bons offices d'un architecte masculin, puisque Genève ne compte malheureusement point de femmes dans cette profession, le plan général de décoration, d'un caractère charmant, intime et artistique à la fois, est dû à l'active présidente de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs, M^{me} Schmidt-Allard. A l'entrée, le Pavillon de l'Enfant, où l'on verra groupés par l'initiative experte de M^{me} Henri Reverdin, tous les objets, jeux, petits meubles, vêtements mignons et layettes, décors de *nurseries*, matériel de

¹ Voir le N° 190 (27 juin 1924).

VARIÉTÉ

La femme aux prises avec la vie¹

Voici enfin le volume annoncé depuis si longtemps par M^{me} Gina Lombroso-Ferrero, docteur ès-lettres et docteur en médecine. Le titre attirant s'étale aux devantures avec la manchette de l'éditeur : « le breviaire de la femme moderne », et cette épigraphe de l'auteur : « J'écris pour ceux qui souffrent. » Tout comme le premier tome, l'*Ame de la Femme*, il est lancé à grand renfort de réclame et de braves gens se laisseront prendre au bluff de la triple célébrité du nom du père criminel, du mari historien et de l'écrivain, princesse des sciences et des lettres.

Le livre est dédié à la jeune Nina : « A toi qui n'oses pas abandonner ma main, à toi, qui, blottie sur mon sein, me demande anxieusement ce qu'est la vie et comment il te sera donné de vivre. » C'est une application des principes énoncés dans le tome I^{er} que nos lectrices connaissent par le feuilleton du *Mouvement Féministe*, du 26 mars 1923. Ici encore, l'auteur se pose en ennemi du féminisme militant, cette grande plaie du

monde moderne : « La plus grande erreur du féminisme a été, selon moi, d'avoir voulu porter secours à la femme, sans vouloir définir la femme quel l'on voulait aider, dans l'idée préconçue que les remèdes qu'il indiquait pour la femme à prétentions viriles seraient également bons pour la femme vraiment féminine! »

Soulignons d'abord ce « selon moi ». Tout l'ouvrage, sous couleur de psychologie des sexes, d'opinions sociales, de thèses d'éducation et de réflexions probantes, ne donne jamais que les idées de M^{me} Gina Lombroso-Ferrero ou quelques rares fragments de correspondantes sans nom. Pas une citation d'autre savant, ni de femme connue, de critique ou de philosophe des deux sexes. Probablement, M^{me} Lombroso est de l'avis de Sénèque qu'il faut tendre, à la fin de sa vie, à la science personnelle, et enfin parler par soi-même, cessant de s'appuyer sur les autres, s'affirmer comme valeur en soi. On peut préconiser cela quand on est un Sénèque, mais...

L'antithèse stupide entre « la femme moderne émancipée » et la femme selon l'idéal ancien — leit-motiv cher à l'auteur — reparait constamment, faussant « la notion actuelle des valeurs », car le féminisme masculinizant la femme, contre lequel ferraille M^{me} Lombroso, n'est plus qu'un vieux mannequin de musée, un féminisme de pacotille pour feuilletonnistes, hostiles à l'évolu-

¹ Paris, Payot, 1924.

crèches et pouponnières, etc., etc., confectionnés ou inventés par des femmes pour les tout petits au dessous de trois ans. Plus loin, autour du jet d'eau, les produits de l'activité des jeunes horticultrices et avicultrices, dont le canton de Genève commence à compter un certain nombre ; plus loin encore la crémerie, dans un cadre simple et artistique à la fois, où plusieurs soirs de la semaine on pourra déguster des repas complets confectionnés par les élèves des cours de cuisine des deux grandes Ecoles ménagères cantonales. Sur les côtés, les stands au contenu varié : celui de « Mode et couture » où l'on verra certainement des merveilles en cette saison où éclosent les modes nouvelles ; celui de l'Industrie (horlogerie, bijouterie, denrées alimentaires, cigarettes, chaussures, corderie), certaines maisons préparant même des reproductions d'ateliers où à certaines heures les ouvrières confectionneront sur place des cigarettes ; celui du Commerce, qui, non seulement, contiendra les statistiques et les graphiques indicateurs du nombre de femmes employées dans le commerce, la banque, etc. mais qui organisera encore des concours publics pour sténo-dactylographes ; celui des Carrières libérales, où il sera peut-être possible de reconstituer des coins de laboratoires où l'on pourra s'initier au fonctionnement de carrières scientifiques nouvellement ouvertes aux femmes, et dans lequel se trouveront les œuvres de nos femmes auteurs ; celui des Beaux-Arts (sculpture, peinture, art décoratif) ; celui du Travail social, où par un ingénieux dispositif de poupées, on montrera toute l'œuvre de la femme à Genève dans ce domaine ; celui du Travail ménager, celui de l'Ameublement, celui de l'Enseignement, où l'on prévoit le fonctionnement d'une classe modèle, sans oublier celui des Arts et Métiers, ni la Rétrospective, qui évoquera, à côté des méthodes modernes d'économie domestique, le bon vieux temps des « crésus » et des « tapettes »... Le soir, des manifestations artistiques, dues à des auteurs féminins, musique, comédies, sont prévues, ainsi qu'un grand nombre de démonstrations d'ordre pratique (enseignement de la musique, rondes d'enfants, jeux d'éclaireuses, exercices de gymnastique, etc., etc.). Car, et les organisatrices y tiennent essentiellement, tout devra dans cette Exposition être aussi vivant que possible, afin de mieux frapper le visiteur et de mieux le persuader de la

valeur de la collaboration féminine à la vie collective.

Nous l'avons déjà dit, auront accès à cette Exposition toutes les femmes domiciliées dans le canton de Genève et qui y travaillent, quelle que soit leur nationalité. La porte est donc grande ouverte. Les collectivités féminines dont l'œuvre rentre dans le cadre d'activité de l'une ou l'autre des Sections y sont également admises. Les objets confectionnés en fabrique ou en atelier porteront, en outre du nom de la maison, celui de l'ouvrière, ceci pour encourager la responsabilité individuelle. Le prix du m² est fixé assez bas pour n'effrayer personne : 5 à 10 fr. selon l'emplacement. Et le délai d'inscription est arrêté au 1^{er} janvier. C'est pourquoi nous vous recommander ici à toutes les exposantes de se hâter : non pas tant dans l'intérêt du Comité d'organisation que dans leur propre intérêt. Cinq mois ce n'est pas beaucoup, dans une vie professionnellement très occupée, pour confectionner l'œuvre d'habileté, de patience et d'ingéniosité, qui mettra en relief le talent et le goût de chacune, et la fera connaître du grand public, et il serait dommage d'échouer au port pour s'y être prise trop tard. Rappelons que toutes les demandes de renseignements, inscriptions, etc. doivent être adressées au Secrétariat général, 22, rue Etienne-Dumont, le mercredi de 14 à 16 h. et le samedi de 16 à 18 h.

Et enfin, il y a encore le côté financier de l'affaire. Pareille entreprise ne se monte pas sans débourser. La location, les frais d'installation, de décoration, les crédits aux Commissions, les frais généraux, la publicité... tous ces postes concourent à former un budget respectable d'environ 30.000 fr. D'autre part, on compte comme recettes sur les locations, le prix des entrées, le bénéfice de la crème et des soirées : aussi n'est-ce pas un don que la Commission des finances sollicite actuellement du public, mais une avance de fonds, les bons de garantie, aussi bien ceux de 10, de 50 ou de 100 fr., devant être remboursés en tout ou en partie pour peu que le résultat financier de l'Exposition le permette. De plus, ils donneront droit, soit à une invitation à l'inauguration officielle, soit à un certain nombre d'entrées gratuites. Et c'est pourquoi les organisatrices ont pleine confiance que, tous, ils seront souscrits.

E. Gd.

tion sociale : « Mais à présent, dit l'auteur, la femme qui prévaut n'est plus la femme normale, la femme aimante, la femme mère, la femme qui a intérêt à maintenir la double morale (ce n'est pas un lapsus de copiste !) ; c'est la femme virilisée, indépendante, sensuelle, pour laquelle l'amour consiste à être aimée... », etc.

Ce tome II doit expliquer le premier — et le répète trop souvent aux yeux du lecteur. L'*Ame de la Femme* conclut, en somme que tant vaut la vassalité de la femme, tant vaut la société : « La femme supérieure n'est pas la femme de lettres, de sciences, ni l'artiste ou la mathématicienne, mais celle qui se soumet à sa mission d'épouse et de mère, d'épouse soumise et de mère-esclave. L'égalité sociale serait une injustice, parce que cette dépendance du sexe féminin au sexe fort est nécessairement imposée à la femme par sa haute mission (c'est-à-dire cette mission de droit divin qui consiste à prolonger l'espèce) : cela lui crée une situation tragique qui mérite des compensations. » Et ce sont ces soi-disant « compensations » qui font la matière du volume de *la femme aux prises avec la vie*. Il est divisé en quatre livres inégaux de développement : la profession, le mariage, la famille, les enfants.

I. *La profession* : la femme a envahi le domaine profession-

nel masculin... parce que l'homme a fait invasion le premier dans des professions féminines : cuisine, couture, blanchisserie, alimentation, droguerie, soins aux malades, éducation, etc. Le féminisme le plus hardi n'a jamais soutenu pareille thèse à ma connaissance ! Puis vient une peinture séduisante de la femme au foyer, il y a quelque cent cinquante ans ; puis, par antithèse, un tableau un peu forcé du gaspillage auquel donne lieu la vie extérieure de la femme qui, malgré son salaire, dépense plus que si elle se réservait aux tâches domestiques ; je m'étonne même que M^{me} Lombroso n'impute pas à péché à la femme professionnelle tous les maux du chômage de millions de sans-travail ! Rien de nouveau d'ailleurs sur la vie professionnelle des femmes, ni les carrières les mieux adaptées au psychisme féminin, ni les satisfactions ou déceptions des femmes ou jeunes filles aux prises avec le travail salarié, manuel ou libéral, ni les soi-disant obstacles que la carrière apporte au mariage, à la famille et, celle-ci à l'exercice de sa profession ; rien à souligner non plus de transcendant dans le chapitre de la prétendue rivalité professionnelle entre hommes et femmes ou entre femmes ; non plus que sur les salaires — en gain, prestige et plaisir, ni l'organisation nouvelle de la vie, en raison de l'activité féminine.